

La Haute école pédagogique BEJUNE et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) proposent un

Certificat complémentaire de pédagogie professionnelle

assurant la qualification requise par la Loi fédérale sur la formation professionnelle pour l'enseignement à la maturité professionnelle.

Public

L'inscription à ce certificat est ouverte aux titulaires d'un diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité et aux étudiant-e-s inscrit-e-s dans une filière conduisant à ce diplôme.

La formation est proposée, en principe dans le cadre de leurs études, aux étudiants des filières B ou C de la formation secondaire de la HEP-BEJUNE.

Les candidats hors HEP-BEJUNE s'inscrivent auprès de l'IFFP en s'acquittant d'une finance d'inscription de CHF 860.–.

Exigences

L'obtention du certificat requiert la satisfaction de trois conditions :

- L'habilitation à enseigner dans les écoles de maturité ; cette habilitation est acquise avec l'obtention du diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité pour les didactiques qui correspondent aux branches de la MP.
- La validation d'attestations de travail certifiant une expérience en entreprise de six mois, hors de toute expérience académique ou pédagogique.
- La certification d'une formation de 300 heures à la pédagogie professionnelle.

Le Certificat complémentaire de pédagogie professionnelle est délivré conjointement par la HEP BEJUNE et l'IFFP une fois ces trois conditions remplies.

Formation

Les 300 heures de pédagogie professionnelle se composent d'un module de 10 ECTS¹.

Le Module se déroule sur 2 semestres les mardis après-midis. Chaque demi-journée comprend 4 heures d'enseignement. Le temps en présentiel et les travaux de certifications s'étendent sur 300 heures de travail.

Renseignements et inscription

Les étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE sont informé-e-s et s'inscrivent dans le cadre de leur formation.

Les candidats déjà en possession du diplôme en enseignement pour le degré secondaire II peuvent s'informer directement auprès de

IFFP Lausanne
Tél. 058 458 22 70
filiere.cmp@iffp.swiss

¹ Selon le système « European Credit Transfer System » en vigueur

Contenu

Cette formation vise le développement de compétences collaboratives entre les enseignant-e-s et les acteurs de la formation professionnelle.

Il s'articule par conséquent autour de deux axes forts : d'une part le contexte de la formation professionnelle suisse et ses spécificités, au travers d'une approche systémique du partenariat de la formation professionnelle, de la perméabilité du système et de son évolution, et d'autre part le projet interdisciplinaire, ses exigences pédagogiques en lien avec le public de la maturité professionnelle et le développement des compétences transversales, notamment.

Certification

La réussite des travaux de qualification du module détermine l'acquisition des crédits.

Les consignes, critères et indicateurs d'évaluation sont présentés en début de formation. Les travaux sont notés sur une échelle de A (meilleure note) à F (échec). Un deuxième échec au module est éliminatoire.

Descriptif du module : *Pédagogie professionnelle pour les enseignant-e-s avec habilitation à l'enseignement au Gymnase*

Si les questions en lien avec l'interdisciplinarité et le plan d'étude cadre de la maturité professionnelle sont principalement traitées dans le cadre de séminaires, les étudiants découvrent de manière expérientielle les lieux de la formation professionnelle au sein du canton de formation. Ainsi, les enseignants en formation visitent un large panel de lieux de formation où ils interagissent avec les directions, responsables de la formation professionnelle ainsi que les différents publics de la formation professionnelle. La question de l'orientation, de la sélection des personnes en formation tout comme de leur évaluation est également traitée. Les différentes mesures de soutien sont envisagées.

Enfin, une approche centrée sur la personne en formation elle-même est menée. Elle pose alors un regard sur son rapport au travail, ses droits et devoirs, notamment en matière de formation continue tant professionnelle que pédagogique.

Structure

Au travers de visites des lieux de formation sous forme de séminaires animés par des directeurs de centre professionnels, des organisations du monde du travail et d'experts de la formation professionnelle et en alternance avec des cours en classe, les personnes en formation abordent des thématiques variées et rencontrent les acteurs du système de formation professionnelle suisse.

Sur le plan pédagogique, les enseignants en formation accompagnés par un formateur, développent des compétences qui leur permettront de mettre en œuvre dans leur enseignement des travaux interdisciplinaires centrés sur un projet (TIP) et des travaux interdisciplinaires dans les branches (TIB).

En lien avec les objectifs du module, les modalités de travail alterneront des phases individuelles et collectives, des visites, des séminaires en présence et des phases à distance.

Le module veille à articuler le contexte de la formation professionnelle avec le développement d'un projet interdisciplinaire. Il s'agira par conséquent pour les étudiants d'intégrer dans leur démarche pédagogique les aspects contextuels (public spécifique, plan d'étude, etc.).

Nombre de crédits : 10

Nombre d'heures travail présentiel : 75

Nombre d'heures travail personnel : 185

Nombre d'heures pour la procédure de qualification : 40

Connaissances ou modules prérequis

Les enseignant-e-s étant autorisés à enseigner au gymnase, les connaissances requises pour l'entrée dans ce module sont par conséquent acquises dans le cadre de la formation pédagogique à l'enseignement gymnasial. Aucun autre module n'est exigé.

Procédure de qualification

La procédure de qualification du module porte sur les objectifs évaluateurs suivants :

- Identifier les partenaires et les spécificités des personnes en formation professionnelle.
- Analyser des problématiques spécifiques au contexte de la formation professionnelle en s'appuyant sur des savoirs théoriques et expérientiels.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets pédagogiques interdisciplinaires, en collaboration avec des enseignant-e-s d'autres branches et en respectant le cadre légal de la Maturité Professionnelle.
- Analyser un projet interdisciplinaire de sa conception à son évaluation en étayant le propos à l'aide de différents concepts théoriques traités dans le module.

Elle est composée de deux évaluations certificatives :

- Une évaluation intermédiaire individuelle portant sur une problématique spécifique à la formation professionnelle.
- Une évaluation finale orale portant sur la présentation et l'analyse, en groupe, d'un projet pédagogique interdisciplinaire conçu et mis en œuvre dans une classe.

*Les documents officiels concernant ce module sont disponibles en ligne sur <https://www.iffp.swiss/formation-complementaire-pour-les-enseignant-e-s-au-gymnase-sec-ii>